

Jeunes Agriculteurs demande la priorisation de la planification agricole

Dossier de la rédaction de H2o
February 2026

À trois jours de l'ouverture du Salon International de l'Agriculture - annoncé par le Gouvernement comme un point d'étape dans la construction de la Loi d'urgence agricole - Jeunes Agriculteurs a présenté son programme ainsi que ses premières orientations et propositions législatives. Ce texte, annoncé pour juin au Sénat, doit répondre à une priorité absolue : permettre à l'agriculture française, et en particulier aux jeunes agriculteurs, de faire face au changement climatique tout en restant productive et compétitive, précise le syndicat. Selon lui, la première urgence porte sur la planification agricole face au réchauffement climatique. Jeunes Agriculteurs demande ainsi l'ajout d'un article 1er dans la loi d'urgence agricole, établissant un cadre clair pour des plans et contrats d'avenir, afin de structurer une véritable politique d'adaptation des exploitations agricoles. Pour que les politiques publiques s'adaptent au changement climatique, le gouvernement doit aussi se saisir pleinement des enjeux liés à l'eau, tant dans sa gestion qualitative et quantitative que dans sa gouvernance, rappelle le communiqué. Il s'agit d'assurer aux agriculteurs les moyens de produire.

Le syndicat demande également un cadre protecteur contre la prédation, en clair : la facilitation des tirs, l'indemnisation intégrale et sans condition des dégâts et la gestion adaptée par espèces (loup, ours et vautour...). Le syndicat estime à ce niveau que les dernières annonces de la ministre de l'Agriculture Annie Genevard vont dans le bon sens et devront être prolongées et renforcées. Le syndicat sera présent durant les neuf jours du Salon International de l'Agriculture pour promouvoir ces demandes auprès des décideurs, au-delà de nos trois thèmes prioritaires de cette année : la planification face au changement climatique, les élections municipales et l'enjeu crucial de la prochaine programmation de la PAC.